

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION  
COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

---

**IEC 60598-1**  
Edition 8.0 2014-05

**IEC 60598-1**  
Édition 8.0 2014-05

**LUMINAIRES –**

**Part 1: General requirements and tests**

**LUMINAIRES –**

**Partie 1: Exigences générales et essais**

### **CORRIGENDUM 3**

Corrections only apply to the French version.

*Ajouter, après "luminaire réglable" et/ou "luminaires réglables" le nouveau texte suivant "à l'installation" dans l'article terminologique et le tableau suivants:*

1.2.87

Tableau 4.5, dernier rang

*Ajouter, après "luminaire réglable" et/ou "luminaires réglables" et/ou "réglables" le nouveau texte suivant "en cours d'utilisation" dans l'article terminologique, les paragraphes et les tableaux suivants:*

1.2.5 et note 1 à l'article

Tableau 12.1, note de bas de tableau "f"

12.5.1, point "1)" de la liste

Annexe D, dernier alinéa

Tableau M.1, note de bas de tableau "a"

*Ajouter, après "luminaires réglables" et/ou "réglables", le nouveau texte suivant "à l'installation et en cours d'utilisation" dans les paragraphes, tableaux et figures suivants:*

3.3.20

4.14.6, quatrième alinéa

5.2.8, premier alinéa

5.3.3, premier alinéa

5.3.6

8.2.1, quatrième alinéa, huitième alinéa

8.2.6, troisième alinéa

12.4.1, point b) de la liste, troisième phrase

Tableau 12.3, cinquième rang (Surface d'appui)

Figure D.2, titre

Tableau Q.1, première colonne, deuxième rang (Continuité de terre)

*Remplacer "réglables" par "des luminaires réglables à l'installation ou en cours d'utilisation" dans le paragraphe suivant:*

5.2.10.1, deuxième alinéa

*Remplacer "réglables" par "les luminaires réglables à l'installation et en cours d'utilisation" dans l'article et le paragraphe suivants:*

8.2.1, troisième alinéa, premier tiret de la liste

G.5, deuxième alinéa, première phrase

*Ajouter, au Tableau 12.1, dans la note de bas de tableau "f" après "...non accessibles au toucher," le nouveau texte suivant: "et pour les luminaires réglables à l'installation,"*